

**AU-DELÀ DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT
COLLÉGIAL : LA PERSPECTIVE DU MANITOBA**

**ALLOCUTION DE M. GREG SELINGER
MINISTRE DES FINANCES ET
DES SERVICES EN LANGUE FRANÇAISE**

**CONGRÈS DES RÉSEAUX DES CÉGEPS ET COLLÈGES
FRANCOPHONES DU CANADA
INN AT THE FORKS
LE 1^{ER} NOVEMBRE 2007 À 15 H 30**

PRIORITÉ AU TEXTE PRONONCÉ

Mesdames et Messieurs, Bonjour,

C'est un honneur pour moi de vous adresser la parole sur la perspective du Manitoba concernant « la satisfaction des besoins de la clientèle, de l'économie et de la société » en relation avec l'enseignement collégial. Dès que nous avons formé le gouvernement il y a huit ans, nous avons réalisé l'importance de l'éducation et de la formation pour stimuler le développement économique de notre province.

Comme bien d'autres provinces, le Manitoba fait face aux défis de stimuler l'économie et en même temps de préparer une main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins du marché du travail. En premier, je vais vous souligner certains de ces défis. Ensuite, je vais vous décrire les particularités de la situation manitobaine dans le contexte du marché de travail dynamique de l'Ouest. Je vais, par la suite, faire état des initiatives que notre gouvernement a entreprises pour voir à la croissance économique de notre province et à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.

Pour débiter, j'aimerais vous parler de **la situation actuelle** et des défis auxquels nous faisons face, ici au Manitoba. Sans hésitation, je puis dire qu'une pénurie de travailleurs qualifiés caractérise le marché du travail au Manitoba depuis les cinq dernières années. Cette demande pour une main-d'œuvre est répandue à travers des secteurs et des régions du Manitoba.

Au mois de septembre 2007, le taux de chômage était de 4,2% au Manitoba, au quatrième rang des provinces du Canada derrière les provinces de l'Ouest; en guise de comparaison, le taux était de 4,4 %, l'an passé. Notre croissance économique est supérieure à la moyenne canadienne se chiffrant à 3,1 % en 2006 et prévue à 2,9 % pour 2007; la croissance économique canadienne est de 2,7% en 2006 et 2,5 % prévue en 2007.

Une croissance de l'activité économique et les marchés du travail très serrés dans l'Ouest continuent à exercer des pressions très fortes sur le Manitoba qui fait face à une plus grande compétition pour les travailleurs qualifiés. Des employeurs dans tous les secteurs continuent à faire état d'une demande très élevée pour certaines occupations et pour différents niveaux d'habiletés, allant des emplois hautement qualifiés à des emplois peu qualifiés. Les prévisions indiquent que la croissance économique va continuer à exercer des pressions très fortes sur la demande de main-d'œuvre.

Et maintenant pour une description **des particularités du marché manitobain.** Dans l'industrie de la construction, par exemple, des projets d'une valeur de plus de 11 milliards de dollars sont planifiés au Manitoba, ce qui va créer une demande très forte pour les métiers en particulier. Notre gouvernement a entrepris ou compte entreprendre des projets de construction d'envergure : une expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge, la construction d'un nouvel édifice de Manitoba Hydro, et la construction des barrages hydro-électriques Wuskwatim et Conawapa. Dans le secteur privé, un nouvel aéroport est en construction à Winnipeg.

À cause de cette forte demande, nous pouvons remarquer une pénurie importante dans le domaine des métiers. Selon le Conseil sur le secteur de la Construction, les emplois où la demande est la plus forte sont : les opérateurs de grue, les mécaniciens de machinerie lourde, les maçons et les charpentiers, les chauffeurs de camion et les soudeurs, entre autres.

Notre secteur manufacturier est très diversifié et il comprend la transformation des aliments, la biotechnologie, l'industrie aérospatiale et la fabrication d'autobus. Malgré la forte montée du dollar canadien, de janvier à juillet 2007, les ventes de produits manufacturés du Manitoba ont augmenté de 14,2 %

comparativement à la même période l'an passé. Les emplois les plus en demande dans le domaine manufacturier incluent les gestionnaires en publicité et en commercialisation, les ingénieurs mécaniques, les électriciens industriels et les travailleurs en transformation des produits alimentaires, entre autres. Les industries ne sont pas les seuls employeurs d'une occupation en particulier; par exemple, les soudeurs sont en demande dans les domaines manufacturier et de la construction.

Les employeurs soulignent que les nouveaux employés et les employés existants n'ont pas toujours les compétences nécessaires—c'est-à-dire, la lecture et l'écriture, la communication orale, l'aptitude à penser et à utiliser l'informatique, les relations interpersonnelles—pour réussir dans le milieu du travail ou pour recevoir davantage de formation.

J'aimerais maintenant vous renseigner sur **des initiatives de notre gouvernement manitobain** par rapport à (1) la formation, (2) la croissance de la population, (3) l'immigration, (4) les services de garde et les programmes *Travail profitable* et (5) l'allègement fiscal.

Premièrement, j'aimerais vous faire part de nos initiatives par rapport à **la formation et l'éducation de notre main-d'œuvre**. L'Initiative d'expansion des collèges, c'est une initiative que nous avons mis en œuvre en 2001 pour doubler les inscriptions dans les collèges. Ça comprend un Fonds spécial qui a contribué 32,2 millions de dollars à l'agrandissement des programmes dans les collèges manitobains. Ce fonds a permis aux collèges d'offrir 82 programmes nouveaux ou agrandis dans une variété de secteurs, y compris la santé, l'aérospatiale, la technologie de l'information et des communications, entre autres. Nous avons fait un investissement de 35 millions de dollars pour établir le Princess Street Campus du Red River College. À Brandon, ville du Sud-ouest du Manitoba, nous travaillons sur le réaménagement du site

du Brandon Mental Health Centre pour y aménager un nouveau campus pour l'Assiniboine Community College, y inclus le Manitoba Institute for Culinary Art and Culinary Theatre et une nouvelle aile pour la formation des Métiers. Au Collège universitaire de Saint-Boniface, nous avons partagé, avec le gouvernement fédéral, les coûts de construction d'un nouveau centre étudiant.

En mai 2007, nous avons annoncé un fonds de 10 millions de dollars dans le but de créer, sur quatre ans, 4 000 nouveaux espaces dans les programmes d'apprentissage des métiers. En 2004, nous avons mis sur pied le Collège universitaire du Nord avec 17 campus répandus à travers les communautés qui offrent de la formation aux gens du Nord et surtout aux Autochtones. L'initiative de formation des travailleurs du Nord pour les projets de Manitoba Hydro est la première stratégie de ressources humaines autochtones d'envergure à être planifiée par les communautés impliquées. Cette initiative contribue au développement d'une main-d'œuvre qualifiée pour les projets de construction hydro-électrique dans le Nord. En partie, la formation des travailleurs dans le domaine des métiers se fera à travers le Collège universitaire du Nord—500 nouveaux espaces seront créés sur quatre ans dans le cadre de la création de 4 000 espaces mentionnés auparavant.

Les programmes ACCÈS sont des programmes qui s'adressent aux Autochtones mais aussi à d'autres étudiants tels que les femmes, les immigrants et les personnes appartenant à un groupe minoritaire visible. Ces programmes sont conçus pour les étudiants et étudiantes qui ont des difficultés à accéder à une éducation postsecondaire parce qu'ils font face à certains obstacles géographiques, financiers, ou scolaires. Les programmes offrent des appuis et des services qui ne sont pas fournis aux élèves réguliers. Au cours des huit dernières années, il y a eu près de 1 250 diplômés des programmes ACCÈS.

Emploi Manitoba fournit des services à l'emploi et travaille aussi de près avec les industries, les employeurs et les organisations communautaires pour assurer la prestation de services spécialisés et de projets. Un exemple, c'est le programme *Travailler au Manitoba* où des subventions salariales sont accordées aux employeurs pour les aider à embaucher et fournir des expériences de travail à leurs nouveaux employés.

Notre gouvernement travaille avec les établissements postsecondaires, l'industrie et les entreprises en vue de faciliter l'intégration des immigrants au marché du travail manitobain. Nous avons mis sur pied une Stratégie du marché de travail pour les immigrants pour venir en aide aux employeurs qui font face à des pénuries de travailleurs qualifiés. Plusieurs projets-pilotes ont été lancés, notamment dans le domaine du génie, de la comptabilité et de l'agriculture qui offrent une combinaison d'études et d'expérience de travail dans le but de permettre aux immigrants d'être certifiés dans leur domaine ou profession.

Notre programme Aide aux étudiants offre des prêts, des subventions et des bourses, aux niveaux fédéral et provincial, pour des études à temps plein ou à temps partiel au Manitoba. Le Conseil de l'Enseignement postsecondaire (CEP) est l'organisme provincial qui travaille à promouvoir la collaboration dans le secteur de l'enseignement postsecondaire de manière à répondre aux besoins divers en matière d'éducation.

Nous appuyons des programmes à l'École Technique et Professionnelle qui connaît beaucoup de succès auprès de sa clientèle. Les programmes de l'École, tels que le programme de Sciences infirmières, Communication multimédia, Administration des affaires, Informatique et Éducation de la jeune enfance offrent une formation pertinente à nos Francophones dans des domaines où la main-d'œuvre bilingue est très en demande. Si je comprends

bien, quatre-vingt quatorze pour cent (94 %) des diplômés de l'École réussissent à se trouver de l'emploi ou choisissent de poursuivre des études plus avancées.

Deuxièmement, **la croissance de la population** demeure une question importante pour le Manitoba, non seulement parce que ça mène à la croissance économique, mais aussi ça fournit les gens qui participent au marché du travail. Notons certaines tendances : Le Manitoba, qui compte une population d'environ 1,177 millions a connu une croissance de 29 600 personnes ou 2,6 % dans les cinq dernières années. La population bilingue du Manitoba se chiffre à 10 % et notre main-d'œuvre bilingue constitue une force importante de notre marché de travail. Le taux de chômage des personnes bilingues est très faible. La population autochtone grandissante du Manitoba contribue de façon importante à notre économie en croissance. La proportion de la population autochtone va augmenter de 14 % en 2001 à 17 % en 2017.

Dans le contexte de la croissance de la population, **l'immigration internationale** est une composante-clé de la croissance de la population manitobaine. La province s'était fixé un objectif ambitieux : attirer 10 000 immigrants chaque année; et en 2006, l'objectif a été dépassé quand l'immigration a augmenté de 24 % en 2006. Nous comptons augmenter notre immigration à 20,000 immigrants par année d'ici 2016. Nous voulons que 7 % de ces immigrants soient des Francophones. Notre programme Candidats du Manitoba connaît beaucoup de succès à attirer des travailleurs et des entrepreneurs qualifiés au Manitoba. Le Budget 2007 a consacré plus de 9,5 millions de dollars de fonds nouveaux à l'amélioration de nos services d'établissement et d'intégration au marché de travail, des programmes de formation linguistique et des initiatives de lutte contre le racisme, le tout appuyé par des ressources du gouvernement fédéral.

Notre gouvernement voit l'importance **des services de garde et des mesures destinés aux bénéficiaires de l'aide sociale** pour aider à combler les pénuries de travailleurs. Depuis avril 2000, notre gouvernement a augmenté sensiblement son investissement dans le système de service de garde pour enfants. Dans le Budget 2007, nous avons augmenté de 14 millions de dollars l'investissement dans le domaine de la garde d'enfants afin de remplacer le montant retiré par le gouvernement fédéral.

Ce mois-ci, notre gouvernement annonçait des nouveaux programmes connus sous le nom Travail profitable qui vont pourvoir à la pénurie de travailleurs tout en augmentant la prospérité des familles. Un des volets de ce plan d'action, *À vos marques!* investit 1,4 millions de dollars pour rehausser la formation de jusqu'à 1 100 bénéficiaires d'aide sociale. Les bénéficiaires qui n'ont pas eu de succès à se trouver un emploi permanent pourraient être approuvés pour des études d'une durée de deux ans.

Enfin, **un ensemble de crédits d'impôts** est une composante nécessaire à notre objectif de demeurer compétitif par rapport au recrutement et la rétention de nos jeunes.

Permettez-moi de vous parler du Crédit d'impôt pour l'éducation coopérative. Annoncé pour la première fois en 2003, ce crédit d'impôt veut fournir de la formation et de l'expérience de travail aux étudiants afin de permettre de créer davantage d'occasions d'emploi grâce à des stages en milieu de travail. C'est un crédit d'impôt de 10 %, jusqu'à 1 000 \$ par étudiant, destiné aux employeurs pour les encourager à offrir des stages en milieu de travail aux étudiants inscrits à un programme d'enseignement coopératif.

Et puis, parlons maintenant de notre Mesure incitative à l'embauche de diplômés de programme. Annoncée dans le budget

2006, cette mesure est conçue pour les employeurs qui recrutent et emploient, dans des postes à temps plein situés au Manitoba des diplômés d'un programme postsecondaire d'enseignement coopératif reconnu, dans un domaine d'études lié à l'emploi. Ce crédit d'impôt est équivalent à 5 % des salaires et traitements dans les deux premières années d'emploi, jusqu'à un maximum de 2 500 \$ par année, lorsque l'emploi commence dans les 18 mois qui suivent la date d'obtention du diplôme

Et je suis fier de vous faire état de notre Nouveau remboursement de l'impôt du Manitoba sur le revenu pour les frais de scolarité. Les travailleurs manitobains qui sont diplômés d'un établissement postsecondaire reconnu après le 1^{er} janvier 2007 pourront recevoir un remboursement équivalent à 60 % des frais de scolarité payés après le 1^{er} janvier 2004. Le montant maximal pouvant être réclamé par année est de 10 % des frais de scolarité admissibles ou 2 500 \$. Le remboursement maximal à vie est de 25 000 \$, ce qui représente un remboursement de 60 % des frais de scolarité s'élevant à 41 667 \$. Ainsi, les impôts payés par un célibataire vivant et travaillant au Manitoba avec un revenu de 50 000 \$ sont les plus faibles de tout le Canada. C'est notre façon de prévenir l'exode de nos diplômés qualifiés vers d'autres marchés.

En conclusion, j'aimerais dire que nous sommes fort encouragés par les résultats obtenus jusqu'à présent par rapport à la croissance économique du Manitoba et par nos efforts pour former une main-d'œuvre qualifiée. Les résultats obtenus par le Manitoba depuis 1999 sont positifs car, en comparaison avec la décennie précédente, le taux de croissance de notre main-d'œuvre a presque triplé, l'emploi a augmenté plus de deux fois plus vite, et le taux de croissance de la population des jeunes et de la main-d'œuvre des jeunes a plus que doublé. Les investissements dans l'éducation des Autochtones et dans la mise en valeur de la main-d'œuvre autochtone donnent des résultats remarquables. Les inscriptions d'étudiants autochtones aux collèges ont augmenté de 59 % depuis

1999 et le nombre d'Autochtones qui suivent une formation en apprentissage a triplé depuis 1999.

Afin de demeurer compétitif dans un environnement où nous subissons tant de pressions des autres provinces de l'Ouest, nous devons continuer notre travail avec les institutions collégiales, les industries et les entreprises pour se tenir à la fine pointe des besoins en main-d'œuvre qualifiée. Nous allons devoir continuer à innover pour aller chercher des travailleurs et leur donner les appuis nécessaires pour qu'ils puissent réussir leurs études et leurs programmes de formation.

Je suis confiant que le Manitoba pourrait relever les défis et que nos citoyens pourront continuer de prospérer à l'avenir.

FIN